



CREPS de PROVENCE-ALPES-COTE d'AZUR

Coller ici

Site de Boulouris

une photo récente

DOSSIER D'INSCRIPTION

DIPLÔME D'ETAT DE LA JEUNESSE, DE L'EDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT
SPECIALITE : PERFECTIONNEMENT SPORTIF
MENTION : VOLLEY BALL
(+ UCC baby et mini volley)

SESSION 2010-2011

DOSSIER A RENVoyer AU CREPS PACA SITE DE BOULOURIS
AVANT LE 01 AOÛT 2010

Je soussigné(e) **NOM** _____

Nom de jeune fille _____ Prénom _____

Situation familiale _____

Sexe : M F Nationalité _____

Date naissance _____ lieu/naissance _____ Département _____

Adresse _____

Commune _____ Code Postal _____

Tel _____ Portable _____

E-mail : _____ @ _____

Désire m'inscrire à la formation du DE JEPS VOLLEY BALL

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis :

Fait à _____ le _____

Signature

Dossier d'inscription

CERTIFICAT MEDICAL

Obligatoire à l'inscription et daté de moins de 3 mois à la date des tests de sélection

Je soussigné, _____ Docteur en Médecine, certifie
avoir examiné ce jour, _____
et avoir constaté qu'il/elle ne présente aucune contre-indication à la pratique et à l'encadrement du Volley Ball.

Fait à _____ le _____

Signature	Cachet du médecin

VEUILLEZ PRECISER TOUTE ALLERGIE SPECIFIQUE
ET TOUT MEDICAMENT QUI VOUS EST CONTRE-INDIQUE.

Dossier d'inscription

Les pièces à joindre au dossier

1. La demande d'inscription.
2. Une photocopie du diplôme de secourisme **A.F.P.S. ou P.S.C. 1** (OBLIGATOIRE LE JOUR DES TESTS DE SELECTION).
3. de 18 à 25 ans ⇒ Certificat de participation à la *journée d'appel de préparation à la défense* ou attestation provisoire de participation à cette journée ou attestation individuelle d'exemption
4. **Un certificat médical** de non-contre-indication à la pratique et à l'encadrement du Volley Ball (daté de moins de trois mois à la date des tests de sélection) et établi impérativement sur le formulaire ci-joint.
5. Une copie des diplômes que vous possédez dans le champ du sport et de l'animation (BAPAAT, BEES, BPJEPS, Partie Commune des BEES, diplômes fédéraux...)
6. Les attestations d'expérience correspondant aux conditions d'inscription (cf. fiche de présentation).
7. Une photocopie recto/verso de la **carte nationale d'identité** ou du passeport ou du livret de famille.
8. Une photocopie de la carte de **Sécurité Sociale** mentionnant les droits actuels.
9. Une attestation d'assurance en responsabilité civile pour l'année 2009/2010, éventuellement : se reporter au paragraphe « **Assurance et protection sociale** ».
10. Une attestation d'inscription à l'ANPE si vous êtes demandeur d'emploi.
11. Pour les candidats scolarisés ou étudiants l'année précédant la formation : joindre un certificat de scolarité.
12. 1 photo d'identité (avec votre nom au dos de chacune) + 1 photo à coller sur la 1^{er} page du dossier.
13. Une grande enveloppe 16 x 23 libellée à votre adresse, affranchie à 1,30 Euros
14. 5 enveloppes autocollantes 12 x 16 timbrées (au tarif en vigueur) et libellées à votre adresse.
15. Le questionnaire dûment complété (ci-joint)
16. Dossier retraçant votre parcours et votre projet professionnel en vue du test de sélection

QUESTIONNAIRE A REMPLIR ET A JOINDRE OBLIGATOIREMENT AU DOSSIER D'INSCRIPTION

Joindre les pièces justificatives

NOM :

Prénom :

1 -VOTRE SITUATION AU REGARD DE L'EMPLOI A L'ENTREE DE LA FORMATION *

➤ Salarié(e) : OUI NON

Si OUI :

▪ Votre emploi : _____

▪ Votre employeur : _____

TYPE DE CONTRAT :

• CDI : OUI NON

• CDD : OUI NON

Depuis le : _____ jusqu'au : _____

➤ Demandeur d'emploi : OUI NON

▪ Inscrit (e) à Pôle Emploi OUI NON

▪ si oui : lieu et téléphone de votre agence : _____

▪ N° ASSEDIC : _____

➤ Percevez-vous le R.S.A. ? : OUI NON

➤ Autre situation (scolaire, étudiant, sans activité, bénévole ...) : _____

➤ Bénéficiez-vous d'une prise en charge de formation : OUI NON

Par quel organisme : _____

➤ Si vous avez moins de 26 ans, adresse et téléphone de votre mission locale :

2 - VOS ETUDES ET VOS DIPLOMES

- Poursuivez - vous toujours des études ? : OUI NON
- Si OUI, à quel niveau ? : _____
- Si NON, depuis quelle date avez-vous arrêté ? : _____
- Dernière classe fréquentée : _____
- Dernier Diplôme obtenu : C.A.P. B.E.P. BAC DEUG LICENCE
 AUTRES - Précisez : _____
- Avez-vous suivi d'autres formations ? OUI NON
Si OUI, précisez : _____

➤ DIPLÔMES JEUNESSE ET SPORTS

- BAFA BAFD BAPAAT : lequel _____ TRONC COMMUN
- BEES : option _____ BPJEPS : spécialité _____
- AUTRES : _____

➤ DIPLÔMES FEDERAUX

Discipline : _____

- Arbitre Animateur Initiateur Moniteur Entraîneur AUTRES : _____

3 - VOTRE EXPERIENCE ANTERIEURE*

➤ En tant que salarié :

➤ En tant que bénévole :

➤ En tant que pratiquant :

Fait à _____

Le _____

Informations pratiques

☞ **Comment financer votre formation ?** Les aides à la formation professionnelle - mode d'emploi.

Selon votre parcours et votre situation actuelle au regard de l'emploi, divers organismes peuvent vous aider.

- 1) le coût de la formation peut être pris en charge
- 2) vous pouvez éventuellement être rémunéré.
- 3) Vous pouvez éventuellement être pris en charge pour vos déplacements, votre hébergement, votre restauration.

Principaux dispositifs de prise en charge qui peuvent vous concerner :

▶ **Vous êtes salarié :** ➤ **Contactez votre employeur**

Financement possible directement par l'entreprise ou par l'organisme qui collecte les cotisations à la formation professionnelle de votre employeur.

▶ **Vous êtes demandeur d'emploi :** ➤ **Contactez votre mission locale si vous avez moins de 26 ans ou pôle emploi si vous avez plus de 26 ans**

* certaines formations peuvent être prises en charge par Pôle Emploi. La rémunération est possible selon vos droits ouverts.

* si vous avez achevé un contrat à durée déterminée depuis moins d'un an, vous avez peut-être droit à un Congé Individuel de Formation (CIF-CDD) d'un an : Vous devez faire une demande de prise en charge financière auprès de l'organisme paritaire collecteur agréé (FONGECIF ou OPCA) dont relève l'entreprise dans laquelle vous avez exécuté votre dernier contrat (**attention : au minimum 3 mois avant l'entrée en formation**).

* vous pouvez également rechercher un employeur pour une embauche en **contrat de professionnalisation**.

▶ **Vous sortez juste d'une formation scolaire ou universitaire ou êtes encore étudiant :**

➤ **Contactez le CREPS**

• la formation peut être subventionnée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports dans le cadre de la formation initiale. Vous devez joindre une demande écrite à ce dossier.

▶ **Vous êtes allocataire du RMI ou RSA :** ➤ **Contactez votre Conseil Général**

☞ **Assurance et protection sociale :**

Les stagiaires en formation au CREPS sont automatiquement assurés les jours de formation par l'assurance de l'établissement au titre de la responsabilité civile et de l'assurance de personne. Ceci ne vous dispense pas de votre assurance personnelle.

La couverture assurance maladie est indispensable. Si vous n'êtes pas couvert, contactez votre caisse primaire d'assurance maladie (CPAM)

Dossier d'inscription

Epreuves de sélection : 2 et 3 septembre 2010

Attention : PSC1 obligatoire

Les exigences préalables pour accéder à la formation figurent dans l'arrêté du 1 juillet 2008 :

- justifier d'une expérience d'encadrement en volley-ball ou en beach volley (école de volley, jeune ou senior pendant au moins une saison sportive complète).
- justifier d'une expérience de pratiquant en volley-ball ou en beach volley évoluant en compétition pendant un minimum de deux saisons sportives.

Pour cela vous devez fournir :

- une attestation d'encadrement (*délivrée par la structure de rattachement et confirmée par un CTS, ou un cadre fédéral attesté*) validée par le directeur technique national du volley-ball.
- une attestation de pratiquant (*compétitif pendant au moins deux saisons sportives, délivrée par le club et confirmée par la ligue régionale de rattachement*) validée par le directeur technique national du volley-ball.

Dispenses :

- brevet d'Etat d'éducateur sportif du premier degré, option «volley-ball» ;
- brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité « activités sports collectifs », mention « volley-ball ».
- titulaire du PSC 1 et de l'un des diplômes fédéraux d'éducateur en école de volley-ball (2ème degré), d'entraîneur régional de volley-ball ou de beach volley (2ème degré), d'entraîneur fédéral de volley-ball ou de beach volley
- sportif de haut niveau en volley-ball ou en beach volley inscrit ou ayant été inscrit sur la liste ministérielle mentionnée à l'article L.221-2 du code du sport.

LA SELECTION DES CANDIDATS : 3 épreuves :

Objectifs :

- Vérifier la motivation des candidats et leurs implications dans le milieu professionnel ou associatif (*notion de projet personnel et professionnel*)
- Vérifier la capacité des candidats à comprendre, à analyser l'activité et à s'exprimer à l'oral et à l'écrit
- Vérifier la capacité des candidats à encadrer le volley-ball et le beach-volley

Trois épreuves permettront de vérifier ce potentiel de candidature :

1/ Épreuve écrite (2h): répondre à une problématique dans le champ du volley-ball qui doit permettre de mettre en avant la culture sportive des candidats et leurs capacités d'écriture (base nécessaire à la formalisation et à la structuration de projets et de dossiers divers)

2/ Épreuve orale (25'): entretien de motivation à partir d'un mini dossier retraçant le parcours et le projet professionnel du candidat fourni à l'inscription

3/ Epreuve pratique (20'): animation d'une situation d'entraînement au choix du candidat, incluant obligatoirement l'utilisation d'une manipulation de balles de l'entraîneur (technique d'entraîneur)

Coût de la formation

Document informatif sans valeur contractuelle

Hébergement	PENSION COMPLETE (Nuit + petit déjeuner + 2 repas)	$\frac{1}{2}$ pension (Repas du midi, seulement)
	27 € / jour Longue durée : 24,60 € / jour	7,50 € / repas Longue durée : 6,60 € / repas
TARIF CONCERNANT LA FORMATION		
Frais pédagogiques	7587,30 € Les coûts de formation sont proportionnellement réduits selon le statut du stagiaire et les aides attribuées	

* Pour les tests de sélection, si arrivée anticipée :

- ➤ 1 nuit + 1 petit déjeuner = 20 €

Pendant la formation :

1 - La pension doit être réglée au début du mois.

**PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES, L'INTERNAT DEVRA ETRE LIBERE.
UNE SOLUTION INDIVIDUELLE SERA ETUDIEE AVEC LES STAGIAIRES EN FORMATION
EN ENTREPRISE A CES PERIODES.**